



**HAL**  
open science

# Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit

Rodolphe Dodier

► **To cite this version:**

Rodolphe Dodier. Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit. Espace Populations Sociétés, 2007, 2-3, pp.305-316. halshs-00202928

**HAL Id: halshs-00202928**

**<https://shs.hal.science/halshs-00202928>**

Submitted on 8 Jan 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace Populations Sociétés,  
numéro spécial « les temporalités des populations »

### **Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit.**

Temporalities of peri-urban spaces : from commuting time to flexible time and conflict.

Rodolphe Dodier  
MCF Université du Maine  
GREGUM / ESO UMR CNRS 6590  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 Le Mans cedex 9  
Rodolphe.Dodier@univ-lemans.fr

Mots-clefs : périurbain, temporalité, habiter, groupes sociaux, conflit  
Key-Words : peri-urban space, temporality, dwelling, social groups, conflict

#### Résumé :

Les espaces périurbains restent très marqués par le rythme des navettes pendulaires. Pourtant, l'augmentation des situations d'emploi et des horaires atypiques induit un fonctionnement plus en continu et l'émergence de nouveaux besoins de services et d'horaires d'ouverture élargis. Des conflits entre groupes sociaux surgissent également de la confrontation entre plusieurs manières d'habiter le périurbain. Le pouvoir politique local, essentiellement les communes, essaient de répondre au mieux à ces problèmes qui remettent en cause l'image de villages conviviaux. L'articulation des temporalités périurbaines à celles de la ville est donc plus que jamais nécessaire.

#### Summary

Peri-urban spaces keep being characterized by the tempo of commuters' occupations. However, the increase of new forms of employment, including flexitime, results in a more continuous activity and need is increasingly felt for new services and more flexible opening hours. Clashes of interests between social groups are generated by the confrontation between several ways of life. Local authorities, essentially the communes, try to clear up these problems which tarnish the image of villages as convivial places. The articulation between peri-urban and urban temporalities has never been so necessary.

### **Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit.**

La question des temporalités a investi l'ensemble des sciences sociales dans cette dernière décennie. Articulée à la question de la mobilité, la prise de conscience de l'empreinte du temps est un tournant scientifique important. Les auteurs distinguent généralement les temps sociaux, qui rythment le fonctionnement de la ville, et les temps individuels, qui nécessitent ajustements et compromis. La distinction entre un temps naturel, immuable et régulier et un temps social est sans doute moins opérante (Tabboni 2006). Par contre, l'évolution de nos sociétés contemporaines est marquée par la fin des temps collectifs, rythmés par la sonnerie de l'église dans les campagnes et par la sirène de l'usine dans les villes industrielles, et par l'émergence d'un émiettement des temps individuels, qu'il importe d'articuler au mieux, dans l'intérêt à la fois des individus et de l'ensemble de la société

(Boulin et Mückenberger 2002). Des initiatives politiques, la mise en place de facilitateurs comme les maisons de la mobilité, celle de Belfort-Montbéliard s'appelle justement maison du temps et de la mobilité, ont eu pour objet de renouveler les approches urbaines de la question des temporalités (Gwiazdzinski 2001).

Pourtant, les espaces périurbains peuvent apparaître en première lecture comme un peu en marge de ces évolutions, la ville, dans sa partie dense étant l'objet de la plupart des investigations et des réflexions (Paquot 2001). Ces espaces périurbains sont perçus comme très homogènes du point de vue de la composition sociale et des modes d'habiter et donc, par un raccourci rapide, des rythmes de vie. Les rythmes sociaux restent effectivement très marqués par les navettes quotidiennes vers la ville, que ce soit pour le travail, la formation, l'accès aux services, la consommation, les loisirs. Cela contribue à la mise en place d'une norme sociale, en termes de manière d'être, de relation aux autres, de mobilisation des temps individuels, d'organisation de la mobilité, qui détermine une grande partie des comportements des populations périurbaines.

Pourtant, plusieurs processus remettent en cause la belle unanimité sociale du périurbain. L'émergence de formes de travail et d'horaires de plus en plus atypiques (Lallement 2003), la généralisation de l'accès au temps libre selon des rythmes différenciés, induisent des hiatus dans les temps sociaux. La montée d'une hétérogénéité sociale par succession dans un même lieu de catégories sociales, par les trajectoires sociales différenciées selon l'accès à la mobilité, par le vieillissement sur place des premiers arrivants, modifie en profondeur la donne sociale. Couplés à la lente diffusion de l'emploi et l'émergence de services de type urbain, ces processus font passer les espaces périurbains de l'état de communes-dortoirs à des lieux résidentiels dans le plein sens du terme.

Or, ces différenciations sociales se traduisent par la montée de conflits d'intérêt, généralement sous la forme de micro-conflits, entre groupe sociaux ou catégories sociales. Groupes de jeunes se réunissant le soir, retraités réclamant de nouveaux services, femmes revendiquant les moyens de concilier au mieux vie familiale et professionnelle, forment désormais des groupes de pression, plus ou moins organisés, qui n'ont pas les mêmes attentes en matière de gestion du temps, de comportement face aux autres, de capacité de mobilité, d'accès aux services, de rapport à la ville. Cela pose la question du vivre-ensemble dans des termes nouveaux, alors même que la convivialité du « village » figure en bonne place dans les motivations des migrations résidentielles, ou du moins dans la justification donnée du choix résidentiel.

En l'absence de structures prenant à bras le corps ces problèmes d'articulation entre temps sociaux différenciés et temps individuels, les communes et parfois spécifiquement la personne du maire, sont amenés à se saisir de cette question. Les services et équipements tentent de s'adapter tant bien que mal à la nouvelle composition sociale, en élargissant le champ couvert (accueil de la petite enfance, offre de loisir plus importante, etc.). Les solutions trouvées passent par des phases de tâtonnement et de bricolage. Parfois, cela débouche sur des choix originaux ou des arbitrages tranchés. Le tissu associatif joue un rôle majeur dans l'émergence de solutions alternatives.

Cette approche transversale d'analyse de la coexistence plus ou moins pacifique de populations aux temporalités et pratiques spatiales différenciées permet in fine de mieux comprendre la diversité de l'habiter périurbain et l'émergence de nouvelles tensions dans cet espace qui nous en apprend beaucoup sur l'ensemble de la société contemporaine.

Encadré méthodologique :

Les réflexions proposées à travers cet article sont issues de travaux empiriques portant sur les espaces périurbains d'une ville intermédiaire de la France de l'Ouest, Le Mans, avec des

comparaisons avec d'autres contextes urbains grâce aux échanges au sein de l'atelier « Dynamiques et pratiques résidentielles de l'urbain au rural » du GIS socio-économie de l'habitat. Ces travaux empiriques combinent :

- des traitements quantitatifs de matrices de mobilité quotidienne, domicile – lieu de travail et domicile – lieu d'étude (Dodier 2005)
- un corpus de 33 ménages, avec des entretiens avec différents membres du ménage (ensemble ou séparément), généralement avec plusieurs rencontres successives, portant notamment sur les modes de vie et d'habiter (Dodier 2004)
- une enquête sur les pratiques spatiales de 48 personnes avec reconstitution d'itinéraires, carnet de déplacements avec horaires, etc.
- des observations de terrain, la lecture de la presse communale, des entretiens auprès de collectivités territoriales, notamment sur les communes de Saint-Saturnin, La Milesse, Aigné (qui forment la petite communauté de communes de l'Antonnière), La Chapelle-Saint-Aubin, La Bazoge et Soulligné-sous-Ballon, Ballon, Sainte-Jamme, toutes situées dans le Pays du Mans.

## **1/ Diversification sociale et temporalités**

Le travail et l'école gardent un rôle primordial dans la définition des temps sociaux qui prédominent dans le périurbain. Les emplois du temps individuels sont souvent très contraints par ces deux activités sociales déterminantes, conduisant à un fonctionnement spatial de type pendulaire. Toutefois, les changements internes à la sphère du travail et la diversification sociale en cours ont tendance à remettre en cause ce fonctionnement, pour déboucher sur une occupation de l'espace périurbain un peu plus continue.

### **1.1 Rôle structurant du travail et de ses contraintes spatio-temporelles**

Si on prend comme indicateur la répartition des lieux de travail des habitants, les espaces périurbains restent très dépendants des centres urbains. Pour une ville intermédiaire comme Le Mans, une large couronne s'étendant jusqu'à environ 20/25 km est totalement polarisée par la commune-centre. La proportion d'actifs occupés travaillant dans l'agglomération dépasse souvent les 85%, ce chiffre diminuant progressivement vers l'extérieur, pour arriver à un seuil d'environ 40% à 30/40km selon les axes. Cette proportion de migrants quotidiens est un peu plus faible dans la première couronne que dans la seconde en raison de l'augmentation de l'emploi local. Mais même dans le contexte d'une amplification du caractère polycentrique des agglomérations, cette première couronne reste fortement liée à la ville-centre. Ainsi, 94% des emplois d'une commune périurbaine du nord-ouest du Mans, La Chapelle-Saint-Aubin, qui accueille la principale zone commerciale de l'agglomération, sont occupés par des actifs qui ne résident pas sur la commune. Inversement, plus de 80% de la population active résidente travaille dans la commune-centre de l'agglomération. Des communes situées dans une très large couronne sont ainsi intégrées dans des schémas de mobilité à l'échelle de l'ensemble de l'aire urbaine. Même si les flux centrifuges ou périphériques augmentent fortement (Dodier 2005), les flux centripètes restent les plus structurants au niveau de l'ensemble de l'espace urbain.

Or, ces mobilités quotidiennes sont marquées par des rythmes très dépendants du fonctionnement du système productif et de l'ouverture des services et des commerces. Les horaires du début du travail restent assez concentrés sur certaines plages horaires. Les horaires de fin du travail sont un peu plus fluctuants selon l'organisation interne aux entreprises, mais

la journée de travail commence usuellement entre 7h et 9h et finit entre 16 h et 19h. Cette concentration dans le temps des horaires d'embauche conduit à des pointes de trafic très nettes, d'autant que le taux d'occupation des véhicules reste très faible pour les déplacements domicile-travail (1,2 selon les enquêtes-cordons DDE). Le rythme de la mobilité entre les espaces périurbains et la ville-centre reste donc très « pendulaire » pour reprendre le terme technique usuel.

Les rythmes scolaires renforcent encore cette tendance à des mouvements pendulaires clairement rythmés. Lorsque les salariés ont des horaires libres et des enfants scolarisés, ils ont d'ailleurs tendance à calquer leurs rythmes de travail sur ceux de leurs enfants. Or ces horaires scolaires sont forcément très contraints, avec un début des cours à 8h dans le secondaire, exceptionnellement 8h30 au niveau des collèges, et entre 8h30 et 9h dans l'enseignement primaire. Dans le périurbain, des contraintes de transport scolaire se surimposent. Le car qui emmène les enfants au collège ou au lycée, passe à des heures bien déterminées, et la desserte est parfois caractérisée par un très faible nombre d'arrêt, par exemple dans les communes du nord du Mans, un seul arrêt pour plus de 2000 habitants à Saint-Saturnin ou La Milesse. Les ménages qui habitent dans l'habitat diffus tendent donc à harmoniser leurs déplacements en fonction de ces contraintes scolaires.

L'exemple du ménage de François est assez exemplaire de ces vies balisées de contraintes horaires liées au travail. Le matin, il part de chez lui vers 7h30, emmène sa fille aînée prendre le car du collège qui passe à 7h40. Le temps de rejoindre son lieu de travail dans la Zone Industrielle Sud, il embauche à 7h50. Pendant ce temps, sa femme s'occupe des deux garçons plus jeunes et les dépose vers 8h/8h10 à l'accueil périscolaire (qui n'ouvre qu'à 8h, l'école primaire et maternelle débutant à 9h) pour rejoindre son travail en centre-ville avant 8h30, qui est l'heure limite d'embauche (elle doit pointer). François a une heure minimum de pause obligatoire le midi, il mange dans un self d'une entreprise voisine (il doit prendre son véhicule), il finit vers 17h. Sa femme, qui a des horaires libres mais avec des plages imposées, est « obligée » de prendre plus de temps pour le repas et en profite pour faire parfois des courses ou des démarches administratives. Elle termine sa journée de travail plus tard, généralement après 18h. François récupère donc les enfants à l'accueil périscolaire et à la descente du car vers 17h20, il est d'ailleurs souvent en retard pour l'arrivée du car, avant de ramener tout « son petit monde » à la maison, distante de 2km du bourg. Sa femme rentre vers 18h30 mais fait parfois les courses ou d'autres activités et rentre alors plus tard, vers 20h. Ce ménage est un bon exemple de rythme en adéquation avec les rythmes sociaux, même si un certain nombre de contraintes pèsent sur les individus, qui ont l'impression de « ne pas avoir de temps » ou de « manquer de temps ».

Globalement, le périurbain continue donc de se vider le matin et de se remplir le soir, avec comme conséquence première une tendance à l'organisation des déplacements en boucle (Pinson et Thomann 2005) et une forte programmation de ces déplacements.

## 1.2 Plans de différenciations

Cette situation de navettes pendulaires, caractéristique des espaces périurbains depuis leur constitution progressive, est cependant remise en cause par des évolutions internes à la sphère du travail. De plus en plus de situations atypiques, c'est-à-dire s'écartant de la norme habituelle tant au niveau des statuts dans le travail (Castel 1995) qu'au niveau de l'organisation temporelle de ce travail, apparaissent, contraignant les salariés à s'adapter à des horaires sociaux et familiaux décalés. Des horaires spécifiques, le travail de week-end ou de nuit, le travail de « coupé », avec plusieurs phases dans la journée, etc., se développent, parallèlement au fonctionnement de la ville en temps continu d'ailleurs. La liberté des uns de

se mouvoir et d'avoir recours à des services à toutes heures et tous les jours se fait donc au moyen de contraintes horaires plus fortes pesant sur les autres.

La mise en place des 35h et la possibilité, dans certains cas, de dégager des journées entières de RTT, transforme également les rythmes hebdomadaires. Cette modification est généralement perçue de façon très positive, même si c'est pour mieux faire face à des contraintes sociétales importantes (« j'ai un jour pour faire les grandes courses et le ménage »). Le travail à temps partiel se développe également, concernant essentiellement les femmes. Le fait de travailler à temps partiel oscille toujours entre choix et contraintes : choix personnel ou familial de se consacrer un peu plus à sa famille, par exemple en libérant le mercredi ; contraintes liés au travail. Dans certains secteurs d'activité et notamment dans le commerce, le temps partiel devient ainsi la norme, avec une marge de négociation très faible pour les employés. Les contraintes sont aussi liées à la vie familiale : obligation de faire le taxi le mercredi, impossibilité de trouver des modes de gardes adaptés, partage des tâches resant très marqués par les rapports de genre, etc. Le temps partiel féminin apparaît finalement comme un élément qui permet de mettre un peu de fluidité dans les contraintes temporelles pesant les ménages, parfois au prix de renoncements.

Les horaires atypiques ne sont pas une nouveauté, des systèmes de 3/8 ou du travail de nuit existent depuis longtemps. Mais en dehors des exceptions habituelles (établissements de santé, etc.), c'était plutôt le cas dans des activités en perte de vitesse (industries) ou sur des statuts de moins en moins courants (travailleurs indépendants) en raison du mouvement continu de salarisation. Le développement contemporain des horaires atypiques porte au contraire sur des sphères d'emplois emblématiques de la mutation de notre société, en particulier les emplois de services aux personnes, de commerce, etc., souvent de qualification et de rémunération très faibles.

Ces modifications nécessitent une adaptation des temps individuels à des temps sociaux qui restent marqués par l'emprise des mouvements pendulaires. Lorsque ces évolutions ont pour corollaire l'obtention d'un jour de congé supplémentaire tous les quinze jours, ou une demi-journée de temps à autre, le discours des individus devient souvent chargé d'expressions positives traduisant une prise de distance avec les contraintes d'immédiateté, de vitesse ou de nécessité de gérer son temps au mieux : « cela permet de souffler », « au moins ce jour-là, j'ai pas les yeux rivés sur ma montre », etc., sont des expressions représentatives de cette sensation de s'affranchir de la tyrannie du temps qui passe. Pourtant, l'utilisation de ces plages de temps est souvent consacrée aux déplacements qu'on n'a pas fait les autres jours, ou du moins qui ne sont pas devenu des urgences : cela devient le jour des courses, mobilité qu'on couple avec d'éventuelles mobilités de loisirs, sans qu'on sache vraiment d'ailleurs dans quelle catégorie se situent certaines activités de chalandise du type shopping (Bondue 2004). En cas de choix possible, le mercredi est souvent le jour élu en cas de présence d'enfants dans le ménage. La mère, souvent, se transforme alors en « maman-taxi », parcourant jusqu'à près de 150km dans sa journée, transportant chacun des enfants vers un lieu d'activité sportive ou culturelle, quand ce n'est pas les deux, activité choisie à partir d'affinités relationnelles ou d'envies familiales ou individuelles. Le jour chômé devient donc celui des mobilités pègrinatoires, libérant du temps pour les autres jours.

Plus problématique est l'adaptation à des horaires atypiques, au travail de nuit (cas de nombreuses infirmières dans notre panel) ou de week-end, ou encore à des volumes de travail importants et chronophages. S'agissant essentiellement de familles avec enfants en bas âge, la question des modes de garde et des horaires possibles pour chacun de ces modes devient un problème crucial, en particulier si les deux parents du ménage ont de tels horaires. Comment faire garder ses enfants lorsque les deux membres du ménage commencent avant 7h ou finissent après 20h ? « En fait, on se voit jamais ; comme on fait le même boulot, il faut s'arranger pour ne jamais avoir les mêmes horaires, (...) c'est à cause de la garde des enfants,

c'est infernal » (couple d'infirmiers). De même, il serait difficile de s'organiser pour cette femme seule qui fait le ménage dans des entreprises industrielles à proximité de son domicile, donc tôt le matin et tard le soir, sans le recours à la solidarité familiale. Le problème se pose aussi pour des catégories sociales aisées mais aux horaires aléatoires, comme un couple de cadres, ou un ménage de commerçants avec de très larges horaires d'ouverture (boulangerie).

Un problème secondaire est lié au coût du transport : la désynchronisation des emplois du temps à l'intérieur de la famille tend à multiplier les allers-retours entre le lieu de résidence, les lieux de travail des différents membres du ménage ou les lieux d'accès aux transports en communs pour les enfants. « Je commence à 4h du mat' (...) ma femme emmène une première fois les grands pour prendre le car (...puis retourne au domicile...) elle emmène le petit à l'école (...) elle repart au travail vers 11h ... ». Le budget financier et le budget-temps alloué au transport deviennent alors importants, entraînant parfois un repli des femmes sur la sphère domestique, voire un renoncement au deuxième véhicule. Cela peut aller jusqu'à l'émergence de la figure de la captivité (Rougé 2005), qui décrit la situation délicate de ces femmes se retirant progressivement de la vie sociale.

Dans tous les cas, l'impression d'être en dehors du temps ou de la société est très vive. La vie sociale, et surtout la vie sociale locale, a lieu plutôt dans la soirée, avant ou après le repas du soir qui reste un moment privilégié de la vie familiale. Mais comment participer à la vie associative ou municipale lorsqu'on termine systématiquement vers 20h ? Comment sortir ou recevoir des amis lorsqu'on doit se coucher tôt parce que l'embauche est à 4h ? Paradoxalement, ces personnes ont du temps libre lorsque les autres n'en ont pas (Lallement 2003) et se retrouvent donc avec une impression de vacuité et de désocialisation manifeste. Leur demande est donc forte d'animations en matinée ou dans l'après-midi, même si la fatigue générée par les horaires atypiques n'est guère favorable à la participation à des activités.

Un autre plan de différenciation est induit par l'émergence d'une catégorie de retraités. Les premiers arrivants des années 1970, dans la première couronne en particulier, atteignent en effet l'âge de la retraite, parfois depuis une bonne dizaine d'années d'ailleurs. Loin des fantasmes de retour à la ville, leur souhait est souvent de vieillir sur place (Luxembourg 2005), dans la maison qui symbolise à la fois leur réussite ou leur ascension sociale, et qui garde le souvenir de la présence de leurs enfants devenus grands. Si le vieillissement commence à poser des problèmes de santé publique autour des métropoles (augmentation des situations de dépendance, perte de mobilité, etc.), autour des villes intermédiaires ces populations restent des retraités « actifs ». Ils sont eux aussi demandeurs de nouveaux services, d'animation dans un premier temps, de santé sans doute dans un second temps, et donnent un nouveau sens à ces espaces périurbains. Ce processus ainsi que l'augmentation conjointe de l'emploi local (nouveaux services aux personnes, arrivée de nouvelles activités par débordement depuis la ville dense) contribuent à faire de la première couronne un espace résidentiel à part entière, c'est-à-dire occupé en permanence, sans temps vraiment faible, avec une densité de plus en plus stable en journée.

La diversification sociale passe aussi par la succession en un même lieu de catégories sociales différentes. En effet, dans une commune donnée, les premiers arrivants sont souvent des membres des catégories populaires puis, progressivement, avec la hausse des coûts du foncier et de l'immobilier, ils sont peu à peu remplacés par des catégories plus aisées. Cette hétérogénéité sociale induit des transformations spatiales importantes : apparitions de coupures sociales (entre anciens et nouveaux lotissements) ; de discontinuités entre la partie dense autour du village et la zone d'habitat diffuse, souvent peuplée de catégories sociales plus élevées, etc.

L'ensemble de ces transformations contribue donc à une vocation résidentielle plus affirmée des espaces périurbains, avec une occupation en continu plus affirmée. Elle génère aussi des besoins nouveaux en termes de services à la population, à la fois au niveau des plages d'ouverture de ces services et au niveau de la nature de ces services. cela contribue également à l'apparition de discontinuités socio-spatiales dans les espaces périurbains, avec une segmentation de plus en plus nette entre couronnes mais aussi à une échelle plus fine, à l'intérieur de chaque commune selon les micro-contextes résidentiels.

## **2/ Vivre ensemble dans le périurbain : les temps du conflit.**

Dans un même village périurbain se côtoient donc plusieurs catégories sociales, qui ont des attentes différentes en termes de services, qui n'ont pas la même vision de la vie périurbaine et qui ne vivent pas selon les mêmes temporalités. Dans un contexte d'homogénéité sociodémographique encore importante, avec une large domination des familles avec enfants, les différenciations selon les générations génèrent sans doute autant de plans de crispation que l'appartenance à des catégories socioprofessionnelles qu'on sait de plus en plus mouvantes. Le groupe dominant, les adultes et plus spécifiquement les 45-60 ans, impose de fait une manière d'être, y compris d'être au temps, qui fait office de norme comportementale. Les formes de sociabilités des autres groupes sociaux, en particulier des grands adolescents, peuvent entrer en conflit avec cette norme, induisant des tensions dans le village. Toutefois, d'autres groupes sociaux que les jeunes ont des attitudes différentes au niveau temporel et souvent contradictoires, par exemple entre retraités et ménages avec jeunes enfants, ou encore entre hommes et femmes.

### **2.1 La norme sociale en matière de savoir-être et ses remises en cause**

Dans les espaces périurbains, comme dans d'autres espaces, il existe un ensemble de normes sociales dominantes, touchant à la fois les questions de mobilité, de sociabilité, de statut résidentiel, etc., qui forment un tout cohérent. La possession de son pavillon traduit ainsi une position sociale et des aspirations à une forme de vie spécifique (Semmoud 2003). La norme comportementale, c'est de se comporter en « bon père de famille » pour reprendre les termes du code civil, de saluer ses voisins, même si c'est avec un objectif minimaliste d'entente cordiale, de ne pas générer de problèmes sociaux, de bien éduquer ses enfants, etc.

Cette norme sociale s'applique aussi à l'organisation temporelle des journées et de la semaine. Aller au travail tous les jours, passer la soirée chez soi en famille, exceptionnellement participer à une activité ou une animation dans la salle polyvalente, mais pas après 22h30, tondre la pelouse le samedi matin, visiter ou recevoir les amis ou la famille le samedi soir et/ou le dimanche midi, se promener dans les environs le dimanche après-midi, sont autant de temps qui rythment clairement la vie périurbaine ou du moins celle de la majorité des habitants. Cette norme s'impose aussi pour l'utilisation des jours de congés, qui doit être plus utilitaire lorsque c'est un jour de semaine, et des périodes choisies pour partir en vacances.

Face à ce bel ordonnancement, les sociabilités des grands adolescents forment au quotidien un hiatus évident. Très segmenté selon l'âge (deux ans de différence, c'est déjà beaucoup !), le niveau de scolarisation (collégiens, lycéens), les filières suivies (enseignement général, enseignement technique), le degré de motorisation (piétons / deux roues / automobile), ce groupe social hétérogène a une place à part dans les espaces périurbains. L'essentiel de la vie sociale de leur groupe se fait en ville dans les espaces centraux, cafés de

centre-ville ou périphériques, complexe cinématographique et restaurants environnants, ou alors dans des espaces spécifiques souvent isolés en raison des nuisances sonores : discothèques. Ils n'ont pas choisi de résider dans le périurbain, c'est la conséquence d'une décision de leurs parents prise sans trop de concertation familiale en général. Certains jeunes vivent assez mal le fait d'habiter dans le périurbain, notamment en raison de conflits internes dans les familles tournant autour de la possession d'un moyen de transport autonome, le scooter par exemple. Leur faible mobilité individuelle les laisse en effet parfois un peu marge des relations sociales dont-ils rêvent.

A l'échelle de la commune périurbaine, la vie sociale de ces petits groupes d'adolescents consiste à se réunir pour discuter ou « tuer le temps », à des heures acceptées par l'ensemble de la population, entre le retour du car et le repas familial par exemple, mais aussi tard le soir en particulier l'été. C'est à partir de cette spécificité temporelle que le conflit peut surgir, en raison de la contradiction entre les aspirations de ces adolescents (« ça discute fort, ça rigole, ça démarre les mobylettes sur les chapeaux de roues »), et celles des riverains les plus proches des lieux de rendez-vous (tranquillité, pas de bruit après 22h, sentiment d'insécurité face à un groupe de jeunes). Dans certaines communes, cela peut tourner rapidement au psychodrame, souvent après une période de latence du conflit, comme dans l'exemple de Saint-Saturnin. L'expression de ce problème commence par des joutes verbales, des fantasmes de trafic de drogue exprimés dans une réunion publique, se poursuit par des interventions de riverains puis des insultes émanant de certains jeunes, puis par des « coups et blessures entraînant une incapacité de travail de trois jours », avec mention dans le bulletin municipal. Une plainte peut être déposée, parfois retirée après excuses publiques, mais pouvant aussi déboucher sur la condamnation d'un jeune, souvent « extérieur à la commune » comme il est parfois précisé dans le bulletin municipal. Dans une autre commune, c'est un riverain qui a dépassé les limites (menaces avec arme à feu), suscitant une réaction des parents devant la justice, eux qui étaient pourtant interpellés par ailleurs dans leurs capacités éducatives par d'autres riverains. Dans tous les cas, le conflit débouche sur une intervention de la sphère politique communale, qui réagit et prend parti, mais qui cherche aussi des solutions durables au problème. Le processus fonctionne souvent de façon périodique, avec un changement des acteurs, surtout parmi les jeunes qui ne sont plus les mêmes d'une période à l'autre, et parfois selon le déplacement des lieux de rencontre vers d'autres secteurs de la commune.

Ces conflits portent donc à la fois sur la localisation spatiale du regroupement et sur sa dimension temporelle. Il faut remarquer ici que les quelques fermetures de rues (Charmes 2005) sont souvent liées à la présence de ces concentrations ponctuelles de grands adolescents, par élection du lieu ou par facilité d'accès (proximité d'un établissement scolaire par exemple).

Dans la plupart des autres cas, les conflits sont beaucoup moins vifs, se caractérisant plutôt par des inimitiés tenaces entre voisins, des alliances d'intérêts ou une expression de besoins dans la sphère publique. L'impasse d'un lotissement peut servir d'exemple, avec des problèmes relationnels entre le retraité qui bricole l'après-midi dans son garage ouvert alors que dans la maison d'à-côté les enfants en bas âge gardés par une assistante maternelle sont censés faire la sieste. Inversement, les enfants plus grands d'une autre maison proche « colonisent » l'impasse avec force cris à l'heure où le retraité aimerait regarder son émission télévisée favorite tranquillement. Ce cas somme toute très banal traduit bien les difficultés à articuler des usages de la rue temporellement différenciés selon les générations.

Ces conflits d'intérêt prennent une autre dimension, à la fois plus pacifique et plus politique, lorsqu'il s'agit de l'expression de besoins de services ou d'animations spécifiques. Le cas des personnes ayant des horaires atypiques a déjà été mentionné, mais la demande la

plus forte émane des femmes qui souhaitent concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale. Or, les structures de garde d'enfants restent souvent embryonnaires ou mal adaptées aux horaires de travail. L'amplitude de l'accueil périscolaire, la mise en place de crèches, le nombre insuffisant d'assistantes maternelles, sont des points de tensions entre groupes sociaux. Cela peut aussi se traduire par des changements politiques ou l'inflexion progressive de la position du maire sur cette question.

La norme sociale en matière de savoir-être, et spécifiquement de savoir-être au temps, est donc largement définie par le groupe social dominant. Les différenciations socio-générationnelles débouchent sur des conflits qui ont pour objet une confrontation de temporalités sociales divergentes, et qui prennent corps dans des lieux précis. Des petites discontinuités spatiales apparaissent et un partage de l'espace se met en place de façon plus ou moins négociée.

## 2.2 Tondeuses et autres engins à moteur : objets de discorde

La question de l'utilisation des tondeuses et des autres engins à moteurs « bruyants » (taille-haies, motoculteurs, perceuses, scies circulaires, etc. On jardine et on bricole beaucoup dans les espaces périurbains !) est également assez emblématique de l'existence de micro-conflits liés à des temporalités différenciées. Sous l'influence de certains retraités, la tendance est en effet au durcissement de la réglementation en la matière. La tonte est légalement autorisée de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi, de 10 h à 12 h le dimanche. Quelques communes, mais aussi des règlements de lotissements vont ainsi au-delà de la loi, par exemple en prohibant l'utilisation des tondeuses le dimanche. Le samedi après-midi est même de plus en plus souvent inclus dans les arrêtés municipaux ou du moins dans les recommandations diffusées par la presse communale. La tolérance sur certains horaires raisonnables, en particulier le dimanche après-midi dans l'habitat diffus, ou le début d'après-midi est de moins en moins évidente. L'enjeu se situe également sur les soirées, avec une difficulté à trancher pour la tranche horaire 19h-20h. Certains veulent le silence pour pouvoir manger sur la terrasse en été, d'autres profitent du fait que la nuit ne soit pas encore tombée pour finir de bricoler ou de tondre.

Ce sont des retraités qui sont souvent à l'origine de ce durcissement de la réglementation : certains ne comprennent pas que d'autres ne peuvent pas faire ces activités bruyantes en semaine sur les heures « ouvrables ». Or, dans quelques cas, c'est vraiment l'origine de conflits de voisinage qui se répercutent sur la vie municipale. « Non, mais moi je peux pas le faire en semaine, je bosse toute la journée, je rentre trop tard (...). Il suffit qu'il pleuve le samedi matin et voilà, je ne peux le faire que le dimanche et encore ». « Y'en a, on dirait qu'ils le font exprès de tondre quand on mange dehors, c'est pas des manières de se comporter quand même ». « Nous, on refait la maison nous-même, alors c'est sûr la bétonnière elle tourne toute la journée (un dimanche), mais on n'a pas les moyens comme eux (des voisins cadres) de prendre des artisans ».

Ces exemples montrent bien que les ménages intériorisent un certain nombre de normes de comportement qui sont l'essence même de l'habiter périurbain. Ils mettent aussi en exergue les tensions entre différentes manières de voir la vie dans le périurbain, entre valorisation du faire par soi-même et du statut résidentiel, et valeurs affectées au calme, à la tranquillité, voire à l'environnement naturel au sens large. Ces tensions sont palpables entre ménages mais sont aussi internes à chaque individu. L'individu est partagé entre plusieurs référentiels, qu'il mobilise de façon successive ou simultanée selon le contexte social ou spatial.

L'émergence de plusieurs types de micro-conflits traduit donc la montée de différenciations fines. Ces conflits sont liés à des distorsions dans les représentations de la vie périurbaine, dans les valeurs affectées à l'usage de certains lieux, et dans la dimension temporelle de leur usage. La distinction entre espace privé et espace public se brouille, puisque se généralisent les intrusions de la sphère publique dans la sphère privée, par l'édiction d'une norme légale ou tacite du comportement chez soi, et inversement par l'irruption de besoins considérés jusqu'alors d'ordre privé dans le champ de la vie publique.

Pourtant, la convivialité du « village » figure en bonne place dans la justification des choix résidentiels, cela fait partie des représentations positives mobilisées pour signifier l'adhésion à des valeurs communes. La question du vivre-ensemble dans les espaces périurbains se pose donc en des termes nouveaux. La phase précédente était plutôt marquée par la difficile cohabitation entre « autochtones » et néo-ruraux. Pour la première fois dans l'espace périurbain, les tensions opposent désormais des sous-groupes de populations périurbaines.

### **3/ Adaptation des services, résolution des conflits**

La gestion de ces micro-conflits, peu formalisés et exceptionnellement institutionnalisés, apprend beaucoup sur le jeu des pouvoirs dans une commune périurbaine. Face à ces nouvelles demandes de services, à ces manières différentes d'habiter le périurbain, à ces conflits qui surgissent, différents acteurs se mobilisent et essaient de trouver des solutions, de façon souvent très pragmatique. Ces jeux d'acteurs sont localement très diversifiés, faisant ici intervenir des acteurs individuels, citoyens impliqués ou parents qui s'organisent, là ce sont les associations qui sont la principale force de proposition, enfin ailleurs le politique s'investit dans ce champ, plus souvent à travers les acteurs communaux que via les structures intercommunales. Les adultes et en particulier les 45-60 ans, trustent les conseils municipaux mais développent des stratégies d'alliance avec d'autres groupes sociaux. Ces alliances et ces oppositions sont recoupées par des plans de clivages plus classiques, selon la position socio-économique notamment.

#### **3.1 Services et équipements : une difficile adaptation**

L'adaptation des services est l'axe d'intervention le plus courant. Lorsque les services existent et que le problème tient d'abord à leur organisation (ouverture limitée, horaires inadéquats, etc.), la pression de groupes ou d'individus se fait sentir. Des formes de négociation se mettent en place, y compris avec la mise en place de médiateurs plus ou moins officiels. Ainsi, pour l'allongement des horaires d'ouverture d'un bureau de poste, des permanences de la mairie ou de l'accueil périscolaire, se met en place un jeu complexe faisant intervenir les élus, qui relaient la demande, la direction des services concernés mais aussi le ou les salariés, et une solution peut être trouvée avec l'intervention d'un tiers, par exemple sous forme d'arrangement (fermeture le mercredi en échange d'une ouverture plus tard le soir, etc.). La réception de cette demande varie largement en fonction de la composition du conseil municipal ou de la personnalité du maire.

L'élargissement de la gamme des activités de loisirs est par contre plutôt du ressort du tissu associatif, parfois au moyen d'une professionnalisation progressive. La trajectoire prise par l'activité musicale dans les différentes communes est à ce titre assez éclairante. Les débuts d'une telle activité sont souvent liés à des changements dans la composition sociale de la commune. Même si l'activité existe dans des communes avec une forte présence de catégories

sociales populaires, la demande sociale émane avant tout des ménages aisés. L'émergence de cette activité est souvent le fait d'une association, le plus souvent par filiation depuis une association existante, plus rarement par création ex nihilo à partir d'un groupe informel de pratiquants. Au fur et à mesure de la montée en puissance de l'activité, et notamment lors de la mise en place d'un enseignement musical et instrumental à destination des enfants, on assiste à une professionnalisation de l'activité. Le virage peut être progressif, au cas par cas, mais peut aussi prendre un caractère plus massif notamment lors d'un changement structurel (transformation en école municipale). Par contre, avec l'expression de nouveaux besoins par les salariés disponibles en semaine ou les retraités, avec une demande spécifique sur les créneaux de l'après-midi, il peut aussi y avoir un retour partiel à un fonctionnement sur la base du bénévolat.

Pour la garde des enfants, le problème est plus complexe (David 2000) et parfois plus instable selon l'évolution de la proportion de ménages « jeunes » parmi les arrivants. Les formes de bricolage dominant dans un premier temps, avec un fonctionnement reposant avant tout sur les assistantes maternelles. Dans certaines communes, les parents se prennent en charge et créent eux-mêmes les structures manquantes, mais cela est souvent une solution transitoire avant l'intervention municipale. Dans la première couronne, plus densément peuplée, l'évolution de la demande conduit à des réflexions plus construites autour de la recherche de solutions multiples et complémentaires. Dans quelques cas encore rares, cela peut conduire à la dévolution de la compétence municipale à la communauté de communes (CC de l'Antonnière), avec une offre multiforme et complète, des locaux flamboyants neufs et un affichage politique fort, en espérant améliorer encore l'attractivité des communes concernées.

### 3.2 Exemples d'adaptation par conflits

Dans d'autres cas, les adaptations, et particulièrement le règlement des conflits d'usage de l'espace public en fonction de temporalités différenciées entre groupes sociaux, se jouent dans la sphère politique. L'exemple de la façon dont les municipalités traitent le problème des grands adolescents est assez symptomatique des relations de pouvoirs entre groupes sociaux et de la difficulté à trouver un accord autour d'un fonctionnement en continu de l'urbanité.

Dans la commune de Saint-Saturnin, suite à l'incident qui a fait grand bruit dans la commune, la réflexion a débouché sur un déplacement du lieu de regroupement des adolescents. L'abribus situé devant le petit centre commercial de la commune, sur la place qui fait un peu office de place centrale, a été démonté de façon à ce que les jeunes ne soient plus tentés de se regrouper à cet endroit. Au passage, cela marque bien une conception de l'urbanité qui varie selon les heures. Le traitement urbanistique de la place, très récent, tente en effet de lui donner les attributs d'un petit centre urbain dans une commune caractérisée par des coupures multiples : lignes de chemin de fer, branches autoroutières, nationale avec sa déviation, etc. Mais, cette urbanité n'est acceptée que dans des tranches horaires et pour des groupes sociaux bien déterminés. Pour accueillir les adolescents, il a été choisi d'installer l'équivalent d'un abribus, en à peine mieux, sur un terrain appartenant à la commune et accueillant déjà un circuit de bicross. Situé entre une ligne de chemin de fer en fort remblai, qui forme une véritable césure au milieu du bâti de la commune, et une petite rivière et sa zone inondable, situé une dizaine de mètres en retrait de la voirie, alors que de l'autre côté débouche une rue à vocation résidentielle, le nouvel « abribus » est installé loin de la plupart des pavillons. Le but a donc été clairement d'éloigner les jeunes du reste de la population. Or, trois ans après sa construction, force est de constater que le lieu n'est pas approprié par les

adolescents. La perception de ce lieu comme un lieu de relégation et d'assignation spatiale est évidente, et cette soumission à une décision qui leur a largement échappé ne peut pas être acceptée. Les jeunes continuent donc de se retrouver dans d'autres lieux, y compris sur la place précédente du moins aux heures raisonnables, notamment autour de la cabine téléphonique, ou vont sur d'autres communes. L'arrêt de bus de la place a été déplacé au bord de l'ancienne nationale, dans un lieu actuellement un peu désurbanisé, et les perdants sont clairement ceux qui prennent le car scolaire ou le bus périurbain, en particulier par temps de pluie.

Toutefois, dans d'autres communes, la manière de gérer la question des grands adolescents peut être moins marquée par l'imposition d'une norme sociale et du pouvoir d'une catégorie sociale sur l'autre. Ainsi, des formes de négociation entre le groupe social des jeunes et le pouvoir municipal peuvent être mises en place, débouchant sur des solutions concertées. Une solution assez usuelle (Ballon, Sainte-Jamme, etc.) consiste dans la mise en place d'un local « jeunes », géré soit de façon informelle par un groupe d'adolescents, soit plus souvent par des structures associatives les concernant. Cette solution est couramment mise en place dans les communes qui accueillent des collèges, parce que l'effet de masse rend plus indispensable de trouver une solution durable. Cela permet aussi d'obtenir une adhésion plus importante des jeunes à leur assignation dans un lieu particulier, parce qu'ils cherchent aussi à se soustraire au regard des adultes et donc au contrôle social exercé par un autre groupe. Souvent situé à proximité de la salle polyvalente, avec peu de nuisances pour les riverains les plus proches, la mise en place d'un local « jeunes » convient à une majorité, sur le plan spatial, sans que cet éloignement soit trop perçu comme une relégation spatiale, comme sur le plan de l'organisation temporelle de l'utilisation de cette salle. Les jeunes de la commune font souvent eux-mêmes la police, même s'ils se font parfois déborder, en général « par une bande qui venait de... », c'est toujours de l'extérieur de la commune bien évidemment, avec une marge d'auto-organisation plus ou moins importante. Dans les communes qui ne sont pas équipées de local « jeunes », un processus cyclique, de crise / solution ou déplacement du problème, se met souvent en place. La question des grands adolescents trouve donc sa solution par leur départ de la commune, par leur autonomie de mobilité croissante, ou par l'évolution progressive de leurs modes de sociabilité.

Les problèmes issus de la difficulté à concilier des temporalités divergentes et des manières différentes d'habiter les lieux ont donc tendance à investir les espaces périurbains. La résolution de ces problèmes oscille entre adaptabilité et conflit. Des formes de négociation entre groupes sociaux, entre acteurs collectifs et individuels, se mettent en place, en particulier pour résoudre les questions d'offre de nouveaux services, d'adaptation des horaires à la nouvelle demande sociale, etc. Les formes de conflits latents ou déclarés sont cependant nombreuses, particulièrement dans la gestion de la sociabilité des adolescents. La gestion de ces conflits fait apparaître une grande hétérogénéité d'écoute et de confiance vis-à-vis de ces groupes de jeunes. Dans certains cas, les relations entre groupes sociaux se caractérisent par une appréciation de l'urbanité exclusivement à l'aune de la norme sociale dominante dans les espaces périurbains.

## **Conclusion**

La diversification sociale en cours dans les espaces périurbains conduit donc à des conflits d'intérêts entre groupes sociaux. Ces conflits sont gérés par adaptations successives à la demande sociale, par des modes de négociation plus ou moins équitables, mais traduisent aussi la mainmise sur le pouvoir de certaines catégories sociales. Ces conflits sont en grande

partie issus de la confrontation en un même lieu de manière différentes d'habiter l'espace, d'avoir des relations sociales et de communiquer. L'analyse transversale de la coexistence de populations différentes dans les espaces périurbains montre donc l'émergence de nouvelles discontinuités spatiales. Elles ne sont pas aussi nettes que dans d'autres contextes, mais remettent en cause l'image lisse et policée d'espaces périurbains où il ferait bon vivre, loin des turpitudes de la ville.

Ces espaces périurbains sont d'ailleurs encore intégrés dans le fonctionnement global de la ville et restent caractérisés par le rythme des mobilités quotidiennes. Même si les horaires atypiques se généralisent et que des formes nouvelles d'emploi se diffusent, les personnes concernées se sentent toujours un peu en marge du fonctionnement de l'ensemble de la société. La norme de l'occupation de son temps social et personnel reste en effet celle de la navette quotidienne vers la ville et se double de normes de comportements vis-à-vis des voisins ou de la vie communale qu'il est difficile de transgresser.

Toutefois, on observe une lente mutation des espaces périurbains, avec le passage progressif de mobilités exclusivement pendulaires à une participation au fonctionnement de la ville en continu. De là à parler de fluidité (Marzloff 2005), il y a encore une marge, notamment dans les villes intermédiaires de la France de l'Ouest, mais l'articulation des temporalités périurbaines à celles de la ville est plus que jamais nécessaire.

La confrontation de populations aux temporalités différentes éclaire également sur les rapports de pouvoir entre groupes sociaux. La domination de la tranche d'âge 45-60 ans dans la gouvernance périurbaine est évidente, cependant certains conflits les obligent à des alliances ou à des rapports nouveaux avec d'autres catégories sociales.

Les espaces périurbains, déjà remis en cause par la montée du concept de développement durable et la limitation de l'étalement urbain qui lui est généralement associée, sont donc confrontés à de nouvelles tensions qui posent la question du vivre-ensemble selon des modalités nouvelles.

Au niveau des individus enfin, de nouvelles pistes de recherche sur les temporalités sont à développer, notamment sur la capacité de chacun à user librement de son temps. Sans sombrer dans le piège d'un parallèle trop immédiat entre temps et espace, s'inspirer du concept de motilité (Kaufmann et Jemelin 2004) en l'appliquant aux temporalités individuelles paraît prometteur. Il s'agirait de chercher à mesurer un potentiel à gérer son temps, à la fois en raisonnant en termes de ressources, en temps disponible compte tenu de l'ensemble des contraintes pesant sur l'individu, et en capacité propre à mobiliser (ou non) des laps de temps choisis. Dans le discours des anonymes, cette possibilité de s'affranchir de contraintes temporelles fortes apparaît presque aussi importante que les capacités financières.

## Bibliographie :

- Bondue J.P. (dir), 2004, *Temps des courses, course des temps*, Publication de l'Université de Lille 1, 340 p.
- Boulin J.Y. et Mückenberger U., 2002, *La ville à mille temps*, éditions de l'aube, 222 p.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, 490 p.
- Charmes E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, 219 p.
- David O., 2000, *L'accueil de la petite enfance*, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.
- Dodier R., 2004, « Habiter, ce que le périurbain nous apprend », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, pp. 31-44.

- Dodier R., 2005, « Mobilité quotidienne du travail : du couple ville industrielle – espace rural à la « nouvelle » organisation urbaine », in Arlaud S., Jean Y., Royoux D., *Rural – Urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 71-82.
- Gwiazdzinski L., 2001, *La ville 24 heures sur 24*, éditions de l'Aube
- Kaufmann V. et Jemelin C., 2004, « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales », Communication au colloque « *Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences et dans l'action* », Rennes, octobre 2004, 10 p. (site : [www.univ-lemans.fr/lettres/eso/evenements/contributions\\_10\\_2004:kv.pdf](http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/evenements/contributions_10_2004:kv.pdf)).
- Lallement M., 2003, *Temps, travail et modes de vie*, Presses Universitaires de France, 227 p.
- Luxembourg N., 2005, *Renouvellement social et immobilités en périurbain, le cas de l'aire métropolitaine marseillaise*, Thèse, Université Aix-Marseille III, 276 p.
- Marzloff B., 2005, *Mobilités, trajectoires fluides*, éditions de l'aube, 244 p.
- Paquot T. (dir.), 2001, *Le quotidien urbain, essais sur les temps des villes*, éditions La Découverte, 192 p.
- Pinson D. et Thomann S., 2005, *La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*, L'Harmattan, 192 p.
- Rougé L. 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain. Les " captifs " du périurbain ?*, Thèse, Université de Toulouse II, 381 p.
- Semoud N., 2003, L'habiter périurbain : choix ou modèle dominant ?, *Revue de Géographie Alpine*, n°91-4, pp. 57-64.
- Tabboni S., 2006, *Les temps sociaux*, Armand Colin, 183 p.